

# Procédure file

| Informations de base   |                                |                    |
|--|--------------------------------|--------------------|
| RSP - Résolutions d'actualité  | <a href="#">2024/2505(RSP)</a> | Procédure terminée |
| Résolution sur la menace de famine qui fait suite à l'extension du conflit au Soudan |                                |                    |
| Sujet<br>6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux    |                                |                    |
| Zone géographique<br>Soudan  |                                |                    |

| Acteurs principaux |  |
|--------------------|--|
| Parlement européen |  |

| Événements clés |                                  |   |        |
|-----------------|----------------------------------|---|--------|
| 17/01/2024      | Débat en plénière                |  |        |
| 18/01/2024      | Résultat du vote au parlement    |  |        |
| 18/01/2024      | Décision du Parlement            | <a href="#">T9-0038/2024</a>  | Résumé |
| 18/01/2024      | Fin de la procédure au Parlement |   |        |

| Informations techniques |   |
|-------------------------|---|
| Référence de procédure  | 2024/2505(RSP)  |
| Type de procédure       | RSP - Résolutions d'actualité                                   |
| Sous-type de procédure  | Débat ou résolution d'urgence                                   |
| Base juridique          | Règlement du Parlement EP 144-p2; Règlement du Parlement EP 144 |
| Etape de la procédure   | Procédure terminée  |

| Portail de documentation  |  |                              |            |    |  |
|---------------------------|--|------------------------------|------------|----|--|
| Proposition de résolution |  | <a href="#">B9-0063/2024</a> | 15/01/2024 | EP |  |
| Proposition de résolution |  | <a href="#">B9-0066/2024</a> | 15/01/2024 | EP |  |
| Proposition de résolution |  | <a href="#">B9-0072/2024</a> | 15/01/2024 | EP |  |
| Proposition de résolution |  | <a href="#">B9-0076/2024</a> | 15/01/2024 | EP |  |
| Proposition de résolution |  | <a href="#">B9-0078/2024</a> | 15/01/2024 | EP |  |
| Proposition de résolution |  | <a href="#">B9-0080/2024</a> | 15/01/2024 | EP |  |

## Résolution sur la menace de famine qui fait suite à l'extension du conflit au Soudan

---

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la menace de famine à la suite de l'extension du conflit au Soudan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, The Left et députés.

Le violent conflit entre les forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide reste le principal moteur de l'insécurité alimentaire aiguë et potentiellement mortelle au Soudan, affectant 18 millions de personnes, dont 5 millions sont en situation d'urgence. Plus de 7,5 millions de personnes ont été déplacées de force au Soudan et ailleurs, ce qui a entraîné de graves souffrances, en particulier chez les femmes et les enfants. Le Soudan compte désormais le plus grand nombre de personnes déplacées au monde. À cet égard, la Commission a mobilisé plus de 128 millions d'euros pour sa réponse humanitaire en 2023.

Le Parlement a fermement condamné la violence persistante entre les factions armées rivales au Soudan, les violations des droits de l'homme et l'insécurité alimentaire qui en découle. Il a déploré les attaques répétées contre les civils et rappelé à toutes les factions leurs obligations en vertu du droit international. Il a appelé toutes les parties au conflit à cesser immédiatement les hostilités, à faciliter un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave, notamment en respectant les engagements pris à Djeddah, et à rechercher une solution pacifique et négociée au conflit.

La résolution a souligné la nécessité d'assurer un accès équitable à l'aide humanitaire pour les civils qui subissent les combats en cours, les pénuries de nourriture, d'eau et de carburant, la limitation des communications et de l'électricité, et les prix très élevés des produits de première nécessité. En outre, il est nécessaire d'apporter un soutien spécifique aux victimes de violences sexuelles, notamment en leur offrant une protection, des soins, un traitement et des mécanismes de soutien.

L'UE est invitée à :

- augmenter le financement d'urgence pour la réponse humanitaire au Soudan et dans les pays voisins;
- sanctionner les responsables de violations des droits de l'homme dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme. Le Conseil de sécurité des Nations unies est invité à sanctionner les violations de l'embargo des Nations unies sur les armes au Darfour et à étendre cet embargo à l'ensemble du pays.